

**ÉCHANGE DE NOTES (28 MAI 1941) COMPORTANT UN ACCORD CONCERNANT LE PROBLÈME DE LA VENTE DU BLÉ ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.**

*(Traduction)*

*Le Ministre des Etats-Unis à Ottawa au Secrétaire d'Etat  
aux Affaires extérieures du Canada.*

LÉGATION DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

OTTAWA, CANADA, le 28 mai 1941.

N° 384

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

1. J'ai été chargé de vous signaler le fait qu'en raison de l'action législative tendant à une augmentation dans le revenu des producteurs de blé américains, une hausse substantielle du prix du blé aux Etats-Unis s'est produite. Il résulte de ce fait que l'écart entre le prix du blé aux Etats-Unis et le prix du blé au Canada s'est considérablement accentué, rendant ainsi possible une importation anormale de blé canadien aux Etats-Unis pour la consommation.

2. Etant donné la perspective d'un report extraordinaire de blé aux Etats-Unis, celle d'une production de blé cette année au delà de la moyenne et l'éventualité d'une exportation très limitée, il est évident que les Etats-Unis seront mis en présence d'un problème de surplus qui lui est propre. De plus, l'importation de quantités appréciables de blé du Canada ne laisserait pas de gêner sensiblement le programme du blé projeté des Etats-Unis visé au paragraphe précédent.

3. Etant donné cette situation, le Gouvernement des Etats-Unis en s'inspirant des constatations de la Commission du tarif des Etats-Unis, se voit, à regret, obligé de limiter l'importation de blé canadien. Cette action, toutefois, ne s'appliquera pas au mouvement de blé canadien vers les Etats-Unis destiné à la mouture et à l'exportation, ni au blé canadien passant par les Etats-Unis pour fin d'exportation. Sous ce dernier rapport, le Gouvernement des Etats-Unis est désireux, en outre, de collaborer étroitement avec les autorités canadiennes du blé en utilisant le plus efficacement possible les entrepôts disponibles des Etats-Unis.

4. En ayant recours aux mesures ci-dessus, le Gouvernement des Etats-Unis reconnaît que le problème du blé est, en effet, un problème international qui intéresse à la fois les Gouvernements des Etats-Unis et du Canada. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement des Etats-Unis voit d'un bon œil que le Gouvernement canadien se montre disposé à reprendre les entretiens de caractère international portant sur toute la question des surplus de blé. Le Gouvernement des Etats-Unis, par conséquent, se propose de lancer prochainement des invitations en vue de ces entretiens à Washington.

5. En plus de ces entretiens, le Gouvernement des Etats-Unis estime qu'il est utile de continuer les consultations entre les autorités compétentes de nos Gouvernements en vue de prévenir le plus possible les divergences qui pour-